

Entretien avec Marc Dudognon, président de la FACCC

« Notre rôle est de défendre la chasse aux chiens courants ! »

La Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants a été créée en 1996 et promeut ce mode de chasse. Elle organise, avec l'aide des associations départementales, les concours de meutes créancées dans la voie du lièvre, du renard, du chevreuil, du lapin et du sanglier. Nous nous intéresserons ici à la bête noire.

Texte : François Gaignault

« **L**es associations de défense du chien courant ont rapidement augmenté après la naissance de la première d'entre elles en Côte d'Or qui fut créée par Marcel Voillot, il y a déjà 23 ans. Face à leur augmentation, nous avons décidé de fédérer ces associations locales et nous avons monté la FACCC », indique Marc Dudognon. Il ajoute, « Dès le départ de l'aventure, Marcel Voillot a élaboré des concours de meutes pour montrer l'utilité et la valeur de nos chiens ».

Grande popularité des courants au sanglier

Dans plus de 75 départements, on chasse le sanglier en meute. La tradition est fortement ancrée en France, et cela remonte loin dans notre passé puisque déjà les chefs gaulois disposaient d'une meute pour la chasse au sanglier, l'animal roi dans nos forêts. Les Gaulois organisaient parfois des compétitions entre tribus. « Aujourd'hui, la FACCC continue dans cette voie et développe le côté convivial de ce type de chasse. Nous aussi, on organise une 3e mi-temps comme à l'époque d'Astérix ».

Le matin, les chasseurs se retrouvent autour d'un café. Ils s'échangent des anecdotes, des informations et des conseils sur les chiens. Ensuite, on part faire le pied pour connaître les passages et les coins de refuges. Puis, c'est l'heure du rapport où l'on décide qui va lâcher ses chiens en premier et à quel endroit. Il faut remonter la voie froide qui se réchauffe petit à petit. L'objectif est d'avoir un beau rapproché et de lancer le ou les sangliers. Si tout se déroule bien, après une belle menée il arrive qu'un beau ragot se mette au ferme. À cet instant la montée d'adrénaline est extra-

© X.D.R.





ordinaire. « Après la chasse, que nous ayons prélevé ou pas, on se rassemble et l'on partage le verre de l'amitié. Si la chasse s'est bien déroulée, on cuit le cœur et le foie avec l'ail et le persil sur le bord de la cheminée. Parfois, la soirée se conclut de façon agréable par un dîner », nous confie Marc Dudognon. La chasse aux chiens courants est avant tout une histoire de passion et d'amitié. Le trop grand nombre de sangliers sur les territoires signifie souvent une baisse de l'emploi des chiens courants, « le but étant clairement de garder le gibier sur ces parcelles pour faire de l'argent », explique le président de la FACCC qui s'insurge contre cette pratique.

« Les meutes FACCC »

« Nous acceptons tout chien courant quelles que soient ses origines à partir du moment où il est identifiable, c'est-à-dire qui possède une puce ou un tatouage. Il faut également que son état sanitaire soit satisfaisant et qu'il soit en état de chasser », commente Marc Dudognon. Parmi les chiens les plus répandus dans les meutes qui concourent, on trouve beaucoup de Griffons, notamment des Griffons Nivernais, des Griffons Vendéens, des Griffons Bleus mais

L'origine de l'association remonte à 1989. Aujourd'hui, comme hier, elle entend défendre et développer la chasse aux chiens courants sous toutes ses formes.

Le président de la FACCC Marc Dudognon, âgé de 58 ans, est adhérent depuis déjà 16 ans.



La chasse aux chiens courants en France est pratiquée par plusieurs centaines de milliers de passionnés.



aussi d'autres types de chiens comme des Ariégeois, des Petits et Grands Gascons, des Anglo-français de petite vénerie, des Tricolores, des Beagles, des Harriers, des Porcelaines, des Bleus de Gascogne, des chiens d'Artois, des Bassets Fauves de Bretagne, des Petits Bassets Vendéens, des Bassets Artésiens Normands, des Bruno du Jura et quelques Poitevins et de nombreux chiens issus de divers croisements.

La période des concours

« Les concours ont lieu principalement en mars, lorsque la chasse à tir aux gros animaux est terminée », déclare Marc Dudognon. Cependant, certains peuvent commencer un peu plus tôt, ce sera le cas en 2013 avec un concours organisé début février dans les Bouches du Rhône, et un autre dans l'Aude. Généralement, après le 31 mars, quelques concours se font dans des parcs. Ils servent à présenter cette activité au grand public et ne comptent que pour les qualifications départementales et régionales. Cette année, seuls cinq concours en parcs auront lieu sur un total de trente. « Pour les concours départementaux et bi départementaux cela se déroule de l'ouverture de la chasse au gros jusqu'au 31 mars. À chaque fois, on qualifie deux meutes et parfois trois.

La FACCC s'internationalise

« Un de mes objectifs est d'organiser des concours avec nos voisins italiens, espagnols, portugais, suisses, belges et néerlandais. Certains viennent déjà concourir avec nous car ils sont adhérents à la FACCC. Les plus nombreux sont d'ailleurs nos amis espagnols. Ce projet me tient à cœur, j'espère que nous arriverons bientôt à le mettre sur pied », déclare le président Dudognon.

À la fin de ce mois, on organise cinq concours régionaux avec, là encore, la qualification de deux à trois meutes pour la finale nationale qui réunit entre 16 et 18 meutes. La finale est organisée tous les deux ans. Elle se tiendra les 29, 30 et 31 mars 2013 à Castellane dans les Alpes du Sud ».

Le classement

Il s'agit dans ces concours de juger le travail général de la meute, sans oublier son état sanitaire et la capacité du conducteur à

mener sa meute. Le récris et l'activité dans la quête comptent aussi. Naturellement, le rapproché est ce qui permet d'obtenir le plus de points. Au maximum, une meute peut récolter 235 points. Une attention particulière est portée à l'esprit sportif. Il est rare que les râlours soient bien notés... On a le droit de concourir pour le sanglier avec un minimum de quatre chiens et un maximum de dix chiens. De même, il faut entre un et trois conducteurs. Il n'y a pas de comportements éliminatoires. « Le but est que les gens aillent au bout ! Ils ont deux heures pour montrer ce qu'ils savent faire ». Au minimum, la notation par lot de chiens est effectuée par quatre juges. Néanmoins, pour la finale nationale, on augmente ce chiffre avec six à huit juges par meute. Soulignons, pour les stressés, que les organisateurs emmènent les candidats et leur meute jusqu'à la brisée. Évidemment, le facteur chance joue puisqu'il y a un tirage au sort entre les conducteurs pour définir le lieu et l'heure de leur attaque, les meutes

La coupe des Dames

>> Tous les 5 ans, la FACCC organise, sur trois jours, La coupe des Dames. Le jury, exclusivement féminin, juge des meutes de courants menées uniquement par des femmes. On les fait concourir sur plusieurs animaux : lapin, lièvre, chevreuil et sanglier. Cette nouveauté attire la gent féminine et cet événement a le vent en poupe. La prochaine aura lieu en 2016.

Les différents types d'épreuve au sanglier organisés par la FACCC

- ▶ Les concours de meutes (les épreuves les plus nombreuses).
- ▶ L'épreuve de chien de pied ou limier (voie froide avec semelles traceuses et peau).
- ▶ Concours de chien à sanglier sur voie naturelle.
- ▶ Concours de rapprocheur avec un ou deux chiens.



© X.D.R.

● La FACCC en chiffres

Site Internet : www.faccc.fr

Nombre d'adhérents : plus de 11 000.

Réseau associatif unique de plus de 70 associations départementales uniques ou AFACCC.

Nombre de régions cynégétiques : 7.

Personnes présentes (en moyenne) à l'AG : 200.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 14 juillet, en Ille-et-Vilaine, à Le Pertre.



passant les unes après les autres. Le classement ne cite que les trois premiers mais un compte rendu est établi pour chaque meute après les épreuves. « Lors de la dernière journée, nous établissons un classement avec le nombre de points et, en cas d'égalité, nous considérons que les candidats sont ex æquo ». Tous repartiront avec un souvenir comme des couteaux de chasse, des plaques de chenil, des sacs de croquettes, des médailles, des coupes ou des produits régionaux...

Préserver l'esprit convivial

La chasse au sanglier engendre des passions et ces passions peuvent provoquer des paroles qui vont au-delà des pensées, « c'est pourquoi nous attachons autant d'importance dans nos concours aux comportements des conducteurs envers leurs meutes et envers les autres concurrents. Nous clamons haut et fort que nous voulons mettre en valeur l'éducation, la politesse, et même n'ayons pas peur, la courtoisie ! », proclame le responsable de la FACCC.

Transmettre la flamme aux jeunes est aussi une priorité : « Nous avons beaucoup d'enfants et d'adolescents. À tel point que nous avons décidé de créer, lorsque c'est possible, une catégorie « junior » dans les concours de meutes pour les candidats qui ont moins de 18 ans ». Et il poursuit avec véhémence : « Nous sommes contre la course à la rentabilité et la compétition pour la compétition. Ce qui l'emporte chez nous c'est la joie de se retrouver, d'échanger, de nouer des contacts, de créer des liens de solidarité et de montrer son savoir faire en matière de chiens courants », affirme avec force Marc Dudognon. D'ailleurs, lors de la dernière finale nationale, les candidats et leurs meutes ont tous été hébergés chez l'habitant... « Notre engagement se traduit par la défense du chien courant et par la volonté de développer des liens d'amitiés entre-nous », conclut joliment le président Dudognon. ■

Les concours de meutes AFACCC au sanglier en 2013

DATES	DÉPARTEMENTS	LIEUX DE L'ÉPREUVE
1,2 et 3 février	Bouches-du-Rhône	Gemenos (13) Cuges les Pins (13) Aubagne (13)
1,2 et 3 février	Aude	Caunes Minervois (11) Citou (11)
9 et 10 février	Aveyron	Vallée de la Sorgue
9 et 10 février	Hérault	Riols (34)
9 et 10 février	Gard	Parc de Valsauve à Verfeuil (30)
15,16 et 17 février	Ariège et Haute-Garonne	Le Cuing (31)
15,16 et 17 février	Alpes du Sud	Saint-Vallier de Thiey (06)
16 février	Côtes-d'Armor	Malaunay-Quevert (22)
16 et 17 février	Ardèche et Drôme	Pranles (07)
16 et 17 février	Vaucluse	Parc de la Romane à Gigondas (84)
1er mars	Deux-Sèvres	A définir
1,2 et 3 mars	Côte-d'Or	Charrey-sur-Seine (21) Villers Patras (21)
1,2 et 3 mars	Pyrénées-Orientales	Opoul Perillos (66)
1,2 et 3 mars	Var	Meounes Les Montrieux (83)
1,2 et 3 mars	Hautes-Alpes	Lagrand (05)
2 mars	Dordogne et Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise (47)
2 mars	Bi-départemental	
2 mars	Gironde	Hourtin (33)
2 mars	Hautes-Pyrénées	Antin (65)
2 et 3 mars	Haute-Loire	Tiranges (43)
2 et 3 mars	Tarn	Castelnau de Brassac (81)
2 et 3 mars	Lot	Saint-Chels (46)
2 et 3 mars	Bi-départemental	
2 et 3 mars	Ille-et-Vilaine/Loire-Atlantique	Parc du bois de la vente à Joue-sur-Erdre (44)
2 et 3 mars	Ain et Isère	Corveissiat (39)
3 mars	Gers	Lannemaignan (32)
9 et 10 mars	Hérault	Les rives (34)
15, 16 et 17 mars	Yonne	Courson les Carrières (89)
16 et 17 mars	Dordogne	Chanterac (24)
16 et 17 mars	Charente	Salles Lavalette (16)
27 et 28 avril	Côtes d'Armor/Finistère/Morbihan	Parc de Klesseven à Glomel (22)
4 et 5 mai	Côtes d'Armor/Finistère/Morbihan	Parc de Klesseven à Glomel (22)
29,30 et 31 mars	Alpes du Sud	Castellane (04)
Finale nationale		